

14ème législature

Question N° : 63534	De M. Christophe Premat (Socialiste, écologiste et républicain - Français établis hors de France)	Question écrite
Ministère interrogé > Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger		Ministère attributaire > Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger
Rubrique > transports aériens	Tête d'analyse > sécurité	Analyse > éruption volcanique. Islande. trafic aérien. conséquences.
Question publiée au JO le : 02/09/2014 Réponse publiée au JO le : 23/09/2014 page : 8060 Date de changement d'attribution : 05/09/2014		

Texte de la question

M. Christophe Premat appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, sur l'éruption du volcan Bardarbunga en Islande. Le volcan est entré en éruption dans la nuit du 28 au 29 août 2014 ce qui a amené le Gouvernement islandais à interdire le trafic aérien au-dessus de cette zone. Pour l'instant, la fermeture des aéroports de l'île n'est pas envisagée. On se souvient que l'éruption de l'Eyjafjöll en 2010 avait perturbé l'ensemble du trafic aérien du nord de l'Europe sans compter les conséquences environnementales. De nombreux Français s'étaient trouvés retenus dans les pays d'Europe du nord et les consulats avaient alors réagi en temps record pour rassurer nos compatriotes et les orienter sur les possibilités alternatives de regagner la France. Il aimerait savoir si, en fonction de l'évolution de la situation, le ministère compte envoyer une information plus spécifique sur les possibilités alternatives de regagner la France afin d'anticiper un éventuel afflux massif de nos compatriotes vers les consulats.

Texte de la réponse

L'ambassade de France à Reykjavik a réagi en temps réel à la menace d'éruption du volcan Bardarbunga, et au risque subséquent de perturbation du trafic aérien, par l'ouverture d'une cellule de crise et la mise en place d'une réponse téléphonique à l'attention du public dès le 16 août dernier. Depuis cette date, la fiche Islande du site « Conseils aux voyageurs » du ministère des affaires étrangères et du développement international a été modifiée cinq fois pour informer nos ressortissants de l'évolution de la situation et de l'état du trafic aérien. Par ailleurs, l'ambassade a relayé aux résidents français, par SMS et courriels les recommandations de prudence émises par les autorités islandaises.